



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à St ETIENNE SUR REYSSOUZE le Vendredi 21 Juin 2024 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 22 Mai 2024 inclus.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 12 Avril au 14 Avril 2024 est assurée par :

M. Maurice DELIANCE au 06.40.19.56.16

INFORMATIONS IMPORTANTES A RESPECTER



Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire **UNIQUEMENT** sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

Rappel concernant la FMI (Article 33 : Feuille de match)

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE.

Elle doit être transmise le Dimanche soir impérativement (merci de bien vérifier que la transmission a bien été effectuée).

Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

Coordonnées des arbitres

Elles sont consultables sur le site du District (Documents → Arbitrage)

Coordonnées des délégués

Elles sont consultables sur le site du District (Documents → Documents divers)

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 16/04/2024

CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ Vincent Duthion indisponible jusqu'au 30 avril 2024

COURRIERS ARBITRES

- Alexandre Lebeaux courrier reçu indisponibilité pour SNU bien pris en compte jusqu'au 27 avril,
- Chloé Varagnat courrier reçu,
- Abdel Moussaten courrier reçu,
- Mickael Chometton courrier reçu, votre désignateur vous répondra,
- Aléxis Deglétagne courrier reçu, réponse faite,
- Mickael Félix courrier reçu,
- Cédric Némery courrier reçu pour comportement d'un club,
- Gahazi Daouara courrier reçu,
- Alexandre Unau courrier reçu, réponse sera faite,

COURRIERS CLUBS

- FC Manziat demande un arbitre officiel pour le 26 avril, réponse sera faite,
- FC Serrieres Villebois demande arbitre officiel pour le 5 mai, réponse sera faite,
- FC Bord de Veyle courrier reçu, réponse faite
- Centre Dombes courrier reçu réponse faite,

DIVERS

- La CDA remercie chaleureusement le club de l'USBPA féminine qui a accueilli notre trio arbitral dimanche dernier, pour une sincère collation de fin de match.
- La CDA rappelle aux clubs que pour tout match annulée il faut impérativement prévenir les officiels de la rencontre.
- La CDA adresse ses sincères condoléances à Jean Noel Tartarin pour le décès de sa maman.
- Jean Jacques Garcin courrier reçu pour la bonne prestation d'un arbitre.

Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Sylvain FEYEUX



INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **(support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

FORMATION INITIALE ARBITRE

**Tu es passionné de football ?
Tu es sportif ?
Tu veux devenir un directeur du jeu ?
Inscris-toi dès maintenant**

La prochaine formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Mercredi 1er Mai 2024 sur la journée
- Samedi 04 Mai 2024 sur la journée
- Dimanche 05 Mai 2024 sur la journée (examens théorique et pratique)
-

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature :

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://www.fff.fr/formation-initiale-arbitre)

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 16 Avril 2024

Présent : MM DELIANCE, BOURDON, GUTIERREZ ? VERNAY.

Excusés : MM. BACONNET et PELLET.

Courriers :

- de Marboz mentionnant l'absence d'un arbitre pour le match 26348141 D2 poule B.
- d'Artemare portant réclamation contre Oyonnax PVFC 3, match 27962153 D5 poule B.
- de l'arbitre Arnaud LESAINE qui n'a pas été prévenu du forfait d'Essor Bresse Saône en U18 D3 poule D.
- de Montréal car déplacement au FO Bourg en U18, Bourg FO absent.
- de Plaine Revermont Foot pour annuler la réserve d'avant match pour le match 26475951.
- de Bourg ACCFT 1 portant réclamation contre Bourg Sud 3 pour le match D4 poule A du 14/04/2024 pour « équipiers premiers ».
- de Cormoranche portant réclamation contre PVFC 3 pour le match de Coupe des Groupements du 10/04/2024 pour équipiers premiers.



Dossier n° 165

Match n° 27883834 : Bourg FO 1 / Montréal 2 – U18 D4 poule M – du 13/04/2024

Forfait de l'équipe de Bourg FO : 3^{ème} forfait

Score :

Bourg FO 1 : 0 but / -1 point

Montréal 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg FO est redevable de la somme de 37 €uros au District.

De plus, le club de Montréal s'étant déplacé car pas prévenu. Le club de Bourg FO est redevable de la somme de 62,80 € au club de Montréal. Chèque à faire transiter par le District.

Dossier n° 166

Match n° 27942534 : Curtafond Conf. 3 / Plaine Revermont Foot 3 – seniors D5 poule G – du 13/04/2024

Courrier du club de Plaine Revermont Foot annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Curtafond Conf. 3 : 3 buts / 3 points

Plaine Revermont Foot 3 : 0 but / -1 point

Le club de Plaine Revermont Foot est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 167

Courrier du club d'Essor Bresse Saône annonçant le forfait général de son équipe U15 (5).

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club d'Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Dossier n° 168

Match n° 27939085 : Essor Bresse Saône 2 / Oyonnax PVFC 2 – U18 D3 poule D – du 13/04/2024

Courrier du club d'Essor Bresse Saône annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Essor Bresse Saône 2 : 0 but / -1 point

Oyonnax PVFC 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 169

Match n° 27939244 : Centre Dombes 2 / Montluel 1 – U18 D4 poule I – du 13/04/2024

Courrier du club de Centre Dombes Football annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Centre Dombes 2 : 0 but / -1 point

Montluel 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Centre Dombes Football est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 170

Match n° 27962121 : Virieu FCT 1 / St Maurice de Gourdans 2 – seniors D5 poule B – du 14/04/2024

Courrier du club de St Maurice de Gourdans annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Virieu FCT 1 : 3 buts / 3 points

St Maurice de Gourdans 2 : 0 but / -1 point

Le club de St Maurice de Gourdans est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 171

Match n° 28026549 : Priay 2 / Bourg ACCFT 2 – seniors D5 poule F – du 13/04/2024

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Priay 2 : 3 buts / 3 points

Bourg ACCFT 2 : 0 but / -1 point

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 172

Match n° 28026551 : Mas Rillier 2 / Bord de Veyle 3 – seniors D5 poule F – du 14/04/2024

Courrier du club de Bord de Veyle annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Mas Rillier 2 : 3 buts / 3 points

Bord de Veyle 3 : 0 but / -1 point

Le club de Bord de Veyle est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 173

Match n° 27936657 : Béon 1 / St Martin MCV 2 – seniors D5 poule E – du 13/04/2024

Courrier du club de St Martin MCV annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Béon 1 : 3 buts / 3 points

St Martin MCV 2 : 0 but / -1 point

Le club de St Martin MCV est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 174

Match n° 27999351 : Oyonnax PVFC 3 / Cormoranche 1 – Coupe des Groupements Tour 4 – du 10/04/2024

Réserve d'avant match de l'équipe de Cormoranche portant sur la participation de plus de 2 joueurs au dernier match de l'équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après pointage des joueurs, il s'avère que seuls 2 joueurs ont participé au dernier match de l'équipe supérieure.

La Commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Cormoranche est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 175

Match n° 27962153 : FC Artemare 2 / Oyonnax PVFC 3 – seniors D5 poule B – du 14/04/2024

Réserve d'avant match de l'équipe de FC Artemare portant sur la participation et/ou qualification de plus de 2 joueurs au dernier match de l'équipe supérieure.

Réserve non recevable car non confirmée dans le courrier transmis au District.

De plus, aucune des équipes supérieures n'était au repos le même jour ou le lendemain.

Dans le courrier transmis au District, le club d'Artemare pose réserve sur un nombre de joueurs ayant participé à trop de matchs en équipe supérieure.

Réserve non recevable car mal formulée et mal motivée.

Le club de FC Artemare est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 16 avril 2024

OI. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX l'arrêté municipal est prolongé jusqu'à fin de saison.

Bettant Js : terrain indisponible du **4 mars à fin juin**.

Grièges Pt Veyle As : arrêté municipal mairie de PONT de VEYLE du **4 avril au 30 avril**.

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie de SAVIGNEUX prorogé jusqu'au **28 avril**.

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers reçus :

Plaine de l'Ain Us : rencontre D3 poule C du 21 avril au stade M. DONZE à ST VULBAS.

Plaine de l'Ain Us : rencontre D4 poule B du 21 avril au stade M. DONZE à ST VULBAS.

Serrières Villebois Fc : horaire équipe 2 en D5 poule B ; correction faite rencontres à **13h00**.

Jassans Frans Foot : document sur demande de modification « footclubs » D1 du 11 décembre.

Oyonnax Att : confirme la rencontre D1 le **dimanche 21 avril 15h00 au complexe sportif de VEYZIAT**.

Centre Dombes F. : rencontre D3 poule A du 21 avril au **complexe sportif de CHALAMONT**.

Ain Sud : demande pour modification horaire rencontre D5 poule D du 20 avril.

Bord de Veyle Fc : accord pour rencontre D5 poule D le 20 avril à **18h30**.

Bourg Accft : rencontre D5 poule F du 21 avril à **13h00** (Rencontre D4 à 15h00).

Bourg Accft : rencontre D5 poule F du 5 mai à **13h00** (Rencontre D4 à 15h00).

Fareins Saône Vallée : rencontre D4 poule C du 21 avril au **stade L.P. GEOFFRAY à CHALEINS**.

Vaux en Bugey Us : demande de modification horaire rencontre D5 poule Edu 21 avril.

Hautecourt Romanèche As : accord pour rencontre D5 poule E du 21 avril à 15h00.

Bourg Sud : demande de modification rencontre D4 poule A du 21 avril.

Hautecourt Romanèche As : valide le document de demande de modification rencontre D4 poule A, **13h. stade Fléchon synthétique de la Chagne à BOURG en BRESSE**.

Thoissey Esvs : rencontre D4 poule C du 21 avril au **stade de Petits Oiseaux à THOISSEY**.

Les rencontres non jouées à ce jour seront reprogrammées le 19 mai (récupération), sauf si d'autres rencontres pour les équipes concernées viennent s'ajouter, reprogrammation pour les 8-9 mai.

Attention : vos demandes de modification de rencontre doivent parvenir au district avant le **lundi minuit qui précède la rencontre, cette demande doit être validée par les 2 clubs, avec copie aux officiels désignés.**

Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure selon les jours et horaires définis au calendrier en début de saison.

Montées et descentes seniors

D1	12	12	12	12	12	12
Montent en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Descendent de R3	0	1	2	3	4	5
Montent de D2	4	3	3	2	2	2
Descendent en D2	-2	-2	-3	-3	-4	-5
TOTAL	12	12	12	12	12	12

D2	24	24	24	24	24	24
Montent en D1	-4	-3	-3	-2	-2	-2
Descendent de D1	2	2	3	3	4	5
Montent de D3	6	6	6	5	4	4
Descendent en D3	-4	-5	-6	-6	-6	-7
TOTAL	24	24	24	24	24	24

D3	36	36	36	36	36	36
Montent en D2	-6	-6	-6	-5	-4	-4
Descendent de D2	4	5	6	6	6	7
Montent de D4	8	8	8	8	8	8
Descendent en D4	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	36	36	36	36	36	36

D4	48	48	48	48	48	48
Montent en D3	-8	-8	-8	-8	-8	-8
Descendent de D3	6	7	8	9	10	11
Montent de D5	8	8	8	8	8	8
Descendent en D5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	48	48	48	48	48	48

D5 - 1ER NIVEAU	X	X	X	X	X	X
Montent en D4	8	8	8	8	8	8
Descendent de D4	6	7	8	9	10	11
TOTAL	X	X	X	X	X	X

Tous les cas non prévus par ce tableau seront décidés en début de championnat par le Comité de Direction du District sur proposition de la Commission Sportive du District.

En fin de saison, une descente administrative notifiée par les règlements ne remplace en aucun cas une descente sportive.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION COUPES

Réunion du 16 avril 2024

Le Tirage des coupes pour ¼ et ½ finale est sur le site du district.

Attention pour jouer en nocturne vous devez proposer un terrain avec éclairage homologué.

Coupe Emile FAIVRE

¼ de finale le mercredi 1 mai

½ finale le mercredi 8 mai

Coupe des Groupements :

Ain Sud : demande pour modification horaire ¼ de finale.

Artemare Valromey Fc : en attente de réponse...

Coupe Vétérans R. MORANDAS.

¼ de finale le vendredi 26 avril

½ finale le vendredi 17 mai

Coupe Féminine.

Priay Fc : demande pour rencontre ¼ de finale à **17h00**.

Foot 3 Rivières : accord pour jouer à **17h00** (voir 13h00).

Vincent JACUZZI, David BEREIZIAT, Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 16 avril 2024

Avec la période des voyages scolaires, anticipez vos demandes de modification de rencontre via « Footclubs » ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Rappel : pour une modification de date ou d'horaire d'une rencontre nous devons avoir l'accord des 2 clubs et vous devez prévenir les officiels désignés.

Sauf cas exceptionnel, la dernière journée de chaque phase est jouée le même jour par toutes les équipes de la même poule.

Nous avons des demandes pour modification de rencontre pour la dernière journée J10 de championnat, elles seront étudiées après la J9 les 11 et 12 mai.

Courriers U18

Centre Dombes F. : arrêté municipal mairie de Villars les DOMBES du 8 avril au 4 mai.

St Denis en Bugey Fc : demande de modification rencontre D3 poule E du 4 mai.

Oyonnax Att : accord pour rencontre D3 poule E au samedi 27 avril à 16h00.

Mille Etangs Sc : rencontre D2 poule C du jeudi 25 avril à 19h00.

Bourg Sud : confirme rencontre D2 poule C à 19h00.

Courriers U15

Montréal As : rencontre D4 poule O du 14 avril reportée au 28 avril.

Nantua Us : demande modification rencontre D4 poule I.

Dortan Lavancia Us : accord pour rencontre D4 poule I le 21 avril.

Jacques CONTET, David BEREIZIAT

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 16 avril 2024

Courriers U15F

Côt. Est Lyonnais luénaz Fc : rencontre U15 du 20 avril report J9, **au stade des Servièrès à MEYZIEU.**

Courriers S.F. à 8

Thoissey Esvs : rencontre D1 reprogrammation J1 au 21 avril **au stade des Petits Oiseaux à Thoissey.**

Courriers S.F. à 11

Mille Etangs Sc : problème de terrain à SAVIGNEUX report rencontre D1, trouver un terrain de repli.

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue

Dans le PV.

U13

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier de la 3^e Phase est en ligne : Compétition Championnat Catégorie U13

Vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).

En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.

Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

U11

Championnat U11 2023/2024 2^{ème} Phase

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

St Maurice de Beynost (Ain Sud) : les plateaux débutent à **9 h 30**.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer

Journée du 6 Avril 2024

- Poule A** : Plastics Vallée 1
- Poule C** : Plaine Tonique 1
- Poule D** : Plastics Vallée 2
- Poule E** : St Denis Ambutrix 1
- Poule F** : Montluel 1
- Poule J** : Plaine Tonique 2
- Poule M** : Champagne Artemare 1
- Poule O** : St Maurice de Gourdans 3
- Poule Q** : Portes de l'Ain 3
- Poule R** : Guéreins Chaneins 2
- Poule T** : Replonges 4
- Poule W** : OL Sud Revermont 3

Licences manquantes 1,60 par licence avec un maximum de 8 €

Journée du 6 Avril 2024

Poule G :	Ain Sud 5	Toutes	8 €
	Jassans Frans 3	1 licence	1,60 €
Poule H :	Jassans Frans 2	1 licence	1,60 €
Poule L :	Arbent 3	1 licence	1,60 €
	Arbent 4	3 licences	4,80 €
Poule U :	Centre Dombes 3	1 licence	1,60 €
Poule V :	Centre Dombes 4	1 licence	1,60 €
	Bourg Sud 4 Fém	1 licence	1,60 €

U9

Championnat U9 2023/2024 3^e Phase

Il est sur le site.

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U9

Et aussi

Compétition Championnat « U9 P3 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)

A Miribel (Le Mas Rillier)

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer

Journée du 6 Avril 2024

Poule C : St Maurice de Gourdans

Poule G : Trois Rivières

Poule H : Bâgé

Poule S : St Marcel

Poule W : Feillens

Poule Z : Bourg sud

U7

Championnat U7 2023/2024 3^e Phase

Le calendrier est sur le site

[Accueil](#)

[Foot Réduit](#)

[Choisir la pratique U7](#)

Il est aussi dans

[Compétition](#)

[Championnat « U7 Phase 3 »](#)

Une nouvelle feuille de Plateau a été envoyée à tous les clubs.

Le club recevant utilise uniquement celle-ci. Il doit toujours saisir un seul résultat et scanner cette feuille de Plateau à l'aide de Footclubs. Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Feuilles de match manquantes

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer

Journée du 6 Avril 2024

Poule A : Belley CS

Poule F : St Marcel

Poule I : Fareins Saône Vallée

Poule J : Replonges

Poule P : Bresse Nord

Poule Q : St Martin du Mont

Poule R : Plastics Vallée

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable éclairage avec un passage en LED

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FFA

- Stade municipal d'Artemare NNI 010220101

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010939901 -rapport à effectuer par la CFTIS.
- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901 – rapport à rédiger par la CRTIS.
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – rapport à effectuer par la CFTIS.
- Terrain municipal d'Artemare NNI 010220101 – classement au niveau T6PN jusqu'au 16 mai 2034.
- Terrain municipal Jérôme Brevet de Messimy NNI 012430101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade municipal 2 de Péronnas NNI 012890102 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Prochaines programmations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans NNI 013890101 et NNI 013890102
- Stade municipal de Dortan NNI 011480101

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT

TOURNOI ANNUEL DE L'US REPLONGES



L'US Replonges vous convie à son plateau du jeune footballeur qui se déroulera le Mardi 30 Avril 2024 et le Mercredi 1^{er} Mai 2024

HORAIRES ET DÉTAILS



U7	U9	U11	U13
Mercredi 1 ^{er} Mai 9H30 à 12H Terrain en herbe	Mercredi 1 ^{er} Mai 14H à 17H Terrain en herbe	Mercredi 1 ^{er} Mai 10H à 16H Terrain synthétique	Mardi 30 Avril A Partir de 18H30 Terrain synthétique+herbe

L'inscription est de : 30 euros par équipe pour les U7 et U9.
35 euros par équipe pour les U11 et U13

Le règlement se fait à l'ordre de l'US Replonges Foot
À l'adresse suivante : 88 Rue Miral – 01750 Replonges
CONTET Jacques – 06 68 44 06 97

BULLETIN D'INSCRIPTION



COORDONNÉES ÉDUCATEURS	U7	U9	U11	U13
NOM				
TÉLÉPHONE				
ADRESSE MAIL				
TOTAL = euros	x30euros	x30euros	x35euros	x35euros

Bulletin et règlement à retourner avant le 03 Avril 2024



INVITATION

PLATEAUX ET TOURNOIS

U7

MERCREDI 8 MAI 2024 DE 9H30 À 12H30

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 30€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U9

MERCREDI 8 MAI 2024 DE 9H30 À 12H30

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 30€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U11

MERCREDI 8 MAI 2024 À PARTIR DE 14H

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U13

MERCREDI 8 MAI 2024 À PARTIR DE 14H

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

SUR PLACE SNACK ET BUVETTE



Pour plus de renseignement, veuillez
contacter Benjamin PERRET:
au 06 27 01 39 41 ou par Email
benjamin@asattignat-foot.com



INSCRIPTION

AVANT LE 15 AVRIL 2024

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-après, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AS Attignat Foot avant le 15 avril 2024 :

1ère possibilité : chez Aurélie BOZONNET à l'adresse suivante
135 Allée de l'Aulnaie 01340 Attignat.

2ème possibilité : par Email à l'adresse secretaire@asattignat-foot.com

Règlement obligatoire pour valider l'inscription.

Le club de _____ participera au tournoi

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarifs	Montant total
U7 (4 joueurs + 2 remplaçants)		30€ la 1 ^{ère} équipe	€
U9 (5 joueurs + 2 remplaçants)		25€ / équipe supplémentaire	€
U11 (8 joueurs + 2 remplaçants)		35€ la 1 ^{ère} équipe	€
U13 (8 joueurs + 2 remplaçants)		25€ / équipe supplémentaire	€
TOTAL			€

Catégorie	Nom du responsable	Adresse mail	N° de téléphone
U7			
U9			
U11			
U13			

INVITATION

TOURNOIS FEMININ



SF

JEUDI 9 MAI 2024 À PARTIR DE 9H00
AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueuses + 2 remplaçantes.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U18

JEUDI 9 MAI 2024 À PARTIR DE 9H00
AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueuses + 2 remplaçantes.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

i

Pour plus de renseignement, veuillez contacter Philippe PITRE:

📞 06 03 27 05 86

✉️ tournoi-feminines@asattignat-foot.com



POSSIBILITÉ DE RÉSERVER DES REPAS

Hamburger frites
1 boisson sans alcool
1 glace
(Viande halal)

10€

SUR PLACE SNACK ET BUVETTE, CB ACCEPTÉ

INSCRIPTION

AVANT LE 15 AVRIL 2024



Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-après, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AS Attignat Foot avant le 15 avril 2024 :

1^{ère} possibilité : chez Aurélie BOZONNET à l'adresse suivante
135 Allée de l'Aulnaie 01340 Attignat.

2^{ème} possibilité : par Email à l'adresse tournoi-feminines@asattignat-foot.com

Règlement obligatoire pour valider l'inscription.

Le club de _____ participera au tournoi

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarifs	Montant total
U18 (8 joueuses + 2 remplaçantes)		35€ la 1ère équipe	€
SF (8 joueuses + 2 remplaçantes)		25€ / équipe supplémentaire	€
TOTAL			€

Réservation des repas	
Nom du club	
Nombre de repas 10€	
TOTAL	



TOURNOI ASCENSION DU FC PRIAY 2024

Mercredi 08 mai
FEMININES 19h00-23h00 8 équipes

Jeudi 09mai
U11 08h00 -13h00 16 équipes
U13 14h00 –18h30 16équipes
U15 19h30 –22h00 8 équipes

Vendredi 10 mai
VETERANS 19h00 -23h00 8 équipes

Samedi 11 mai
U9 09h00 -13h00 32 équipes
U7 14h00– 17h00 32 équipes

SOCCER
TOURNAMENT



Fiche inscription Tournoi Ascension Du FC Priay 2024

Mercredi 08 mai

FEMININES 19h00-23h00 8 équipes

Jeudi 09mai

U11 08h00 -13h00 16 équipes

U13 14h00 –18h30 16équipes

U15 19h30 –22h00 8 équipes

Vendredi 10 mai

VETERANS 19h00 -23h00 8 équipes

Samedi 11 mai

U9 09 h00 -13h00 32 équipes

U7 14h00– 17 h00 32 équipes

Correspondant tournoi :

Ryser Johnny

06.06.55.71.46

joh.ryser@gmail.com

A retourner avec règlement (FC PRIAY) avant le 10/05/2022

37 impasse robert Doisneau 01160 Varambon

U9, U11, U13 et u15 repas offerts (signaler si hallal)

U7 gouter offerts

U7 30€/1 équipe 50€/ 2 équipes

u9 40€/1 équipe 70€/ 2 équipes

U11, U13 et U15 50€/ 1 équipe 90€/2équipes

FEMININES ET VETERANS 30/équipe

Educateurs u7: n°tel

Educateurs u9: n°tel:

Educateurs u11: n°tel :

Educateurs u13: n°tel:

Educateurs u15:..... n°tel:

Educateurs FEM: n°tel:

Educateurs VET: n°tel:



TOURNOI DE FOOT
CENTRE DOMBES FOOTBALL



17-18-19 MAI



U7
U9
U11
U13
U15

REEDS CUP

CENTRE DOMBES FOOTBALL est heureux de vous inviter à la première édition de la REEDS CUP

Au programme :

Vendredi 17 au soir : Tournoi interquartier Séniors / U18 (6 + 2 remplaçants)
Samedi 18 (9h00 - 17h00) : U11 / U13 (8 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h30 - 13h00) : U9 (5 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (13h30 - 16h30) : U7 (4 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h00 - 16h30) : U15 (7 + 2 remplaçants)

**25€ pour 1 équipe / 45€ pour 2 / 60€ pour 3
10€ par équipe supplémentaire**

Bon d'inscription à rendre accompagné du règlement (espèce ou chèque à l'ordre de CENTRE DOMBES FOOTBALL)
 *seules les équipes ayant fournies le règlement seront officiellement inscrites.

Pour votre inscription :

Boîte aux lettres du stade de CHALAMONT,
 auprès éducateurs du club, par téléphone au 06 75 01 12 82
 ou 06 35 31 32 28 ou par mail à centredombesfootball@laposte.net

REEDS CUP

CENTRE DOMBES FOOTBALL est heureux de vous inviter à la première édition de la REEDS CUP

Au programme :

Vendredi 17 au soir : Tournoi interquartier Séniors / U18 (6 + 2 remplaçants)
Samedi 18 (9h00 - 17h00) : U11 / U13 (8 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h30 - 13h00) : U9 (5 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (13h30 - 16h30) : U7 (4 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h00 - 16h30) : U15 (7 + 2 remplaçants)

**25€ pour 1 équipe / 45€ pour 2 / 60€ pour 3
10€ par équipe supplémentaire**

Bon d'inscription à rendre accompagné du règlement (espèce ou chèque à l'ordre de CENTRE DOMBES FOOTBALL)
 *seules les équipes ayant fournies le règlement seront officiellement inscrites.

Pour votre inscription :

Boîte aux lettres du stade de CHALAMONT,
 auprès éducateurs du club, par téléphone au 06 75 01 12 82
 ou 06 35 31 32 28 ou par mail à centredombesfootball@laposte.net



Club : Responsable :
 Adresse mail :
 Numéro de téléphone :
 Nombre d'équipes :
 U7 : U9 : U11 : U13 : U15 : U18 : Séniors :

Club : Responsable :
 Adresse mail :
 Numéro de téléphone :
 Nombre d'équipes :
 U7 : U9 : U11 : U13 : U15 : U18 : Séniors :

*_*_*_*_*_*

Le club de Bresse Foot 01 organise son tournoi senior féminines compétitions et/ou loisirs le 1^{er} Juin 2024 au stade synthétique de Saint Bénigne (route de St Trivier de Courtes – 01190 Saint Bénigne).
 Pour toutes inscriptions, contacter : Mr MOREIRA Michael : bressefoot01@gmail.com ou au 06.29.48.31.49

*_*_*_*_*_*

TOURNOIS JEUNES

FC BORD DE VEYLE

15-16 JUIN

U7-U9-U11-U18





FC BORD DE VEYLE



Rassemblements & Tournois extérieurs

Le FCBV est heureux de vous inviter à participer à ses traditionnels **Rassemblements/Tournois U7/U9/U11/U18** du 15 & 16 juin à Mézériat

Samedi 15 juin de 9h00 à 13h00 (24 équipes) : **U9** (5 + 3 remplaçants)

Samedi 15 juin de 10h00 à 17h00 (24 équipes) : **U11** (5 + 3 remplaçants)

Dimanche 16 juin de 9h00 à 13h00 (24 équipes) : **U7** (4 + 2 remplaçants)

Dimanche 16 juin de 10h00 à 17h00 (24 équipes) : **U18** (5 + 3 remplaçants)

U7 & U9 : 25€ par équipe / U11 & U18 : 30€ par équipe

COUPON INSCRIPTION à rendre accompagné du règlement (espèce ou chèque à l'ordre du FC Bord de Veyle) à l'adresse : 113 chemin du stade - 01660 Mézériat avant le 2 JUIN au plus tard

INSCRIPTION auprès de :
RODRIGUEZ Yvann - 07 71 28 11 61
fcborddeveyle@gmail.com

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Club :

Responsable :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

NOMBRE D'ÉQUIPES :

U7 : (Niveau 1) et/ou (Niveau 2) **U11** :

U9 : (Niveau 1) et/ou (Niveau 2) **U18** :

Soit un total de :€

L'US Feillens organise Samedi 8 Juin 2024 son traditionnel tournoi jeunes U9 le matin, U7 et U11 l'après-midi.



Correspondance à retourner à :
Mlle BERRY Sophie
750 route de Ternant, Bâtiment A
01570 FEILLENS
Tél. : 06.50.19.50.02
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 22 janvier 2024

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENS vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 8 JUIN 2024**.

Fort de son expérience, l'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à deux niveaux pour chaque catégorie (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront confirmés ultérieurement*) :

- U7 : 13h00-16h00
- U9 : 09h00-12h00
- U11 : 16h30-19h30

Le droit d'inscription s'élève à 25€ par équipe U7, 30€ par équipe U9 et 35€ par équipe U11.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés au(x) responsable(s) indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

Nous espérons que vous honorerez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné de votre règlement, au plus tard le 28 avril 2024 afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

☛ **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**
M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENS | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org
Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



BULLETIN D'INSCRIPTION
PLATEAU JEUNES US FEILLENES SAMEDI 8 JUIN 2024

CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB :

Catégorie	Nombre d'équipes 1^{ER} NIVEAU	Nombre d'équipes 2^{EME} NIVEAU	Prix	Prix total
U7 <i>Après-midi</i>			25 €	
U9 <i>Matin</i>			30 €	
U11 <i>Après-midi</i>			35 €	
			TOTAL	

NOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :
 Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENES
 Tél. : 06.50.19.50.02
 Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

*_*_*_*_*_*_*

Le club de l'Entente Saint Martin Maillat Combe du val organise un tournoi U7, U9 le Dimanche 23 Juin 2024 à St Martin du Fresne.



GRAND RASSEMBLEMENT U7 / U9

Nous sommes heureux de vous inviter à notre GRAND RASSEMBLEMENT de foot pour les catégories U7 et U9 qui aura lieu le dimanche 23 juin à St Martin du Fresne.

8 rencontres pour chaque équipe
10 minutes pour les U7 / 12 minutes pour les U9

Tous les participants seront récompensés et des stands seront à la disposition de tous: Restauration, buvette, photographe...

Pour toutes les équipes, un bon de réservation pour la restauration vous sera transmis quelques jours avant l'évènement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Club:

U7 (4 + 2 remplaçants)

1 équipe : 25€
2 équipes: 45€
3 équipes: 60€

Nombre d'équipes engagés:

Coordonnées éduc:

U9 (5+ 2 remplaçants)

1 équipe : 25€
2 équipes: 45€
3 équipes: 60€

Nombre d'équipes engagés:

Coordonnées éduc:

Informations au 06.28.75.58.30 auprès du coordinateur Tournoi, Valentin HOUZET.
Réservation par mail ou courrier, merci de joindre au bulletin d'inscription un chèque à l'ordre de l'ESMCV:

esmcv.official@gmail.com
Valentin HOUZET
32 allée des églantines
01580 IZERNORE

Grand Rassemblement

U7 / U9

St Martin du Fresne

Pelouse naturelle

DIMANCHE 23 JUIN

de 10h à 16h30

1 équipe 25€

2 équipes 45€

3 équipes 60€

06.28.75.58.30

esmcv.official@gmail.com



TOURNOI U15

SAMEDI 15 JUIN 2024

AU STADE ALFRED BERTHIER À SAINT DENIS EN
BUGEY

L'APRES-MIDI

A PARTIR DE 13H

INSCRIPTIONS
U15
BRICE
06 62 34 02 11


**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

 



TOURNOI U9 & U11

DIMANCHE 16 JUIN 2024

AU STADE ALFRED BERTHIER À SAINT DENIS EN
BUGEY

MATIN **U9 A 8**

APRES-MIDI **U11**
NIVEAU D2 D3

INSCRIPTIONS
U9 **U11**
QUENTIN ALI
07 68 88 87 59 06 64 75 99 77


**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

 



INSCRIPTIONS AU TOURNOI DU SDACFC ET DE L'ENTENTE DU BUGEY



Numéro d'affiliation : 546944

*Le club du SDACFC à le plaisir de vous inviter à son tournoi
le **Samedi 15 et Dimanche 16 Juin 2024** au stade de
Saint Denis en Bugey
41 Avenue Brillat Savarin 01500 Saint Denis en Bugey*

**Tournoi U15 (7 joueurs + 2 remplaçants + 2
accompagnateurs) Terrain à 8
Samedi **Après-Midi** de 13H à 19H**

**Tournoi U9 (8 joueurs + 2 remplaçants + 2
accompagnateurs)
Dimanche **Matin** de 8H30 à 12H00**

**Tournoi U11 (8 joueurs + 2 remplaçants + 2
accompagnateurs)
Dimanche **Après-Midi** de 13H00 à 17H00**

*Veillez adresser vos inscriptions accompagnées du règlement à l'ordre
de : SDAFC avant le **1er Juin 2024***

*Xavier Lacques, rue Jules Ferry,
Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey*

*Renseignements : QUENTIN au **07 68 88 87 59** ou **jfpvq42@gmail.com***

COUPON A ENVOYER AVEC LE REGLEMENT Tournoi U15 le 15 Juin 2024 après-midi

Club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'équipe(s) : 1 équipe 2 équipes

Prix : **1 EQUIPE 30 € 2 EQUIPES 50 €**

**Le coupon réponse et le chèque sont à renvoyer à Xavier Lacques, rue Jules Ferry,
Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey au plus tard le 1er Juin 2024.**

COUPON A ENVOYER AVEC LE REGLEMENT
Tournoi U9 à 8 le 16 Juin 2024 Matin

Club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'équipe(s) : 1 équipe 2 équipes

Prix : **1 EQUIPE 30 € 2 EQUIPES 50 €**



COUPON A ENVOYER AVEC LE REGLEMENT
Tournoi U11 le 16 Juin 2024 Après-Midi

Club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'équipe(s) : 1 équipe 2 équipes

Prix : **1 EQUIPE 30 € 2 EQUIPES 50 €**

Le coupon réponse et le chèque sont à renvoyer à Xavier Lacques, rue Jules Ferry,
Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey au plus tard le 1er Juin 2024.



Entente Féminine Saône Beaujolais

Organise-le
Week-end du 7/8/9 juin
Au stade de Montmerle-sur-Saône
Un tournoi de fin de saison
De U7F à Sénior F

Au programme :

- Vendredi 7 juin tournoi senior féminine de 19h00 à 23h30 foot à 11
 - Samedi matin 8 juin tournoi U7/U9 de 9h00 à 12h00 foot à 5
- Samedi après-midi 8 juin tournoi U11/U13 de 13h00 à 17h30 foot à 8
 - Dimanche 9 juin tournoi U15/U18 de 09h00 à 17h00 foot à 11

30€ par équipe et 50€ pour deux équipes pour une catégorie

Si vous êtes intéressés, merci de me contacter par téléphone au **06.68.98.32.51** ou par
Email leslie.tarrit@hotmail.fr

Au plaisir de vous recevoir

Les éducateurs de l'ESB





FOOT 3 RIVIERES

Organise-le
Week-end du 21/22/23 juin
Au stade de Montmerle-sur-Saône
Un tournoi de fin de saison
De U7 à U18

Au programme :

- Vendredi 21 juin tournoi U18 de 19h00 à 23h30 foot à 11
- Samedi matin 22 juin tournoi U7/U9 de 9h00 à 12h00 foot à 5
- Samedi après-midi 22 juin tournoi U11/U13 de 13h00 à 17h30 foot à 8
- Dimanche 23 juin tournoi U15 de 09h00 à 17h00 foot à 11

30€ par équipe et 50€ pour deux équipes pour une catégorie

Si vous êtes intéressés, merci de me contacter par téléphone au

06.68.98.32.51 ou par Email leslie.tarrit@hotmail.fr

Au plaisir de vous recevoir

Les éducateurs de F3R



Organisé par L'AS Peyrieu -Brens

MAXIMUM 20 ÉQUIPES

TOURNOI

FOOT À 7

60€
PAR ÉQUIPE

Senior Mixte



SAMEDI
22 JUIN
2024



STADE DU
FRENE
PEYRIEU

NOMBREUX LOTS
A GAGNER

3 PREMIERS
PRIMÉS

PRÉ INSCRIPTION
RECOMMANDÉE



ASPEYRIEUBRENS

06 25 33 32 38



CHÂTILLON LA PALUD

ORGANISE AU STADE
LE 09 MAI 2024
JEUDI DE L'ASCENSION

Sous le signe de la bonne
humeur

TOURNOI DE FOOT A 7

- Ouvert à tous : Licenciés, non licenciés, féminines, équipes mixtes, tout âge,
- Equipe : 7 joueurs et 3 remplaçants,
- Début du tournoi à 9h00 précises
- Inscription sur place, 40.00€ / équipe
- Florent : Tél : 06.24.63.03.12
- John : Tél : 06.48.35.84.95



Sur place : Buvette et restauration rapide, CB acceptée.